



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01

Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

Site Internet : www.brvm.org

Antennes

BENIN

BURKINA FASO

COTE D'IVOIRE

GUINEE BISSAU

MALI

NIGER

SENEGAL

TOGO

Tel : 229 312126

Tel : 226 308773

Tel : 225 20326685

Tel : 225 20326686

Tel : 223 232354

Tel : 227 736692

Tel : 221 8211518

Tel : 228 212305

AVIS N° 168 - 2012 / BRVM / DG

Fractionnement d'action

Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL)

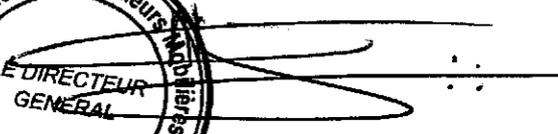
Conformément à l'article 1711 des "Règles de Négociation, d'Admission et de Radiation à la Cote", la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public et des intervenants du marché financier régional de l'UEMOA, que la SONATEL (Symbole : SNTS) procédera au fractionnement de ses actions. L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités ci-après :

1. Le rapport est de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne ;
2. La valeur nominale de l'action passe de 5 000 FCFA à 500 FCFA ;
3. La valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par avis au Bulletin Officiel de la Cote, le jeudi 22 novembre 2012 ;
4. Le nombre d'actions composant le capital passe de 10 000 000 à 100 000 000 ;
5. La date effective du fractionnement est fixée au vendredi 23 novembre 2012.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez communiquer avec le Siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières au (225) 20 32-66-85 / (225) 20 32-66-86, ou les Antennes Nationales de Bourse dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 8 novembre 2012.

Directeur Général



LE DIRECTEUR
GENERAL

Edoh Kossi AMENOUNVE

